



DÉFINITION ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES

Le projet *Portraits de France*, réalisé sous la direction de Pascal Blanchard, propose de rendre compte de la part de la diversité dans l'histoire de la France et d'élargir ainsi notre Panthéon national¹. Il rassemble 318 fiches consacrées à des personnalités qui ont contribué à la richesse de notre histoire de la Révolution française à nos jours et participé dans leurs domaines respectifs à l'influence et au rayonnement de la France.

Conformément au souhait du Président de la République, *Portraits de France* a vocation à permettre une plus grande reconnaissance de ces parcours et de ces personnalités dans notre mémoire collective et notre espace public. Ce recueil s'inscrit dans la volonté de faire vivre l'unité et la cohésion de notre communauté nationale, dans toute sa richesse et sa diversité.

L'École peut participer à cette volonté à travers l'étude des parcours et des mémoires des différentes personnalités de *Portraits de France* dans différentes situations d'enseignement.

■ DÉFINITIONS ET CADRE DE TRAVAIL

COMMENT DÉTERMINER ET CIRCONSCRIRE LA DIVERSITÉ ?

La diversité est une notion difficile à définir et à délimiter. Elle se décline à travers des notions diverses et complexes. Dans *Les immigrés et la France, XIX^e-XX^e siècle*, Marie-Claude Blanc-Chaléard distingue ainsi les définitions de l'étranger et de l'immigré. Elle montre de quelle manière le sémantisme de ces deux termes a évolué dans le temps². La durée ajoute à la complexité de cette dialectique du dedans et du dehors. Rappelons-nous la floraison des ethnotypes régionaux, à la fin du XIX^e siècle, alors marqueurs de diversités internes au territoire métropolitain notamment dans les manuels scolaires de l'époque, analysés par Anne-Marie Thiesse³. S'agissant du dehors, jusqu'aux années 1960, les personnes s'installant en France viennent généralement d'autres pays européens, puis d'Afrique, du Nord puis subsaharienne. À partir d'un

1. Pascal Blanchard (dir.), *Portraits de France*, Ministère de la Ville, 2021,

2. « Les immigrés et la France XIX^e – XX^e siècles », *La Documentation photographique*, n° 8035, 2004 p. 9

3. Voir Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997, p. 32-33. Dans les manuels scolaires, les Berrichons sont présentés comme manquant « d'imagination et d'initiative » et souffrant « d'une hypertrophie de la persévérance », mais restant « gens loyaux, modérés, doux et de bonne compagnie », ou du Girondin qui n'a « ni l'ardeur bruyante, ni les révoltes, ni les élans désordonnés du Méridional » et dont tous les mouvements sont « empreints de douceur et d'optimisme ».

certain moment, les marqueurs de diversité s'estompent. D'Émile Zola, qui sait aujourd'hui que son père naquit à Venise ?

Dans son *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, qui est une des sources du projet Portraits de France, Marie-Claude Blanc-Chaléard et Pascal Ory utilisent deux critères : être né à l'étranger et avoir acquis la nationalité française⁴. L'acteur de cinéma Lino Ventura (1919-1987) qui, né à Parme, a réalisé l'essentiel de sa carrière cinématographique en France, sans pour autant demander la nationalité française, ne figure donc pas dans ce dictionnaire. Les territoires ultramarins où l'on naît français sont, pour la même raison, placés hors de son champ d'étude.

Les objectifs et la démarche de *Portraits de France* sont différents : afin de fournir un matériau au travail de dénomination des espaces publics (rues, stades, places, parcs) de France susceptibles de promouvoir la diversité, ces 318 fiches biographiques réalisées sous la direction de Pascal Blanchard ne retiennent pas les critères de la naissance à l'étranger et de l'acquisition de la nationalité française. « Ultramarins, étrangers venus de tous les continents, fils d'immigrés, rapatriés, naturalisés français, ou personnalité restées étrangères tout en y bâtissant leur destin »⁵ comme Lino Ventura, y trouvent leur place.

Dans les écoles et les établissements, professeurs et élèves, en fonction de leur environnement proche pourront aussi, en justifiant leur choix, adopter d'autres critères pour mettre en perspective les figures choisies dans le recueil des 318 personnalités avec cette notion de diversité. Dans tous les cas, il s'agira de mettre en avant des figures marquantes dont les profils sont très variés (d'artistes et d'intellectuels, de soldats et de résistants, mais aussi d'hommes et de femmes politiques, de savants, d'ingénieurs, de techniciens ou d'ouvriers). Individuelles ou collectives, relevant d'un passé proche ou lointain, elles devront être passées à la postérité, être entrées dans notre histoire, participer de notre patrimoine national. Le principe qui doit présider est celui de l'ancrage, qui ne peut se résumer au fait d'avoir résidé en France ou, pour un artiste, d'être « passé » par la capitale. Afin de bénéficier du recul de l'histoire, notre attention se portera sur des personnalités disparues, pour certaines toujours présentes dans la mémoire collective et pour beaucoup méconnues, afin de leur donner une place plus importante dans cette mémoire.

LE CORPUS

Le corpus dans lequel professeurs et élèves pourront puiser est large. Le recueil *Portraits de France* ([téléchargeable](#) sur le site du ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales) liste 318 personnalités. Elles représentent surtout le XX^e siècle, les soldats, les résistants et les résistantes, les femmes et hommes politiques, les acteurs et actrices du monde de la culture, dans son acception large (arts, sports).

Les professeurs pourront ne pas se limiter à ce corpus et trouver ailleurs d'autres noms de personnalités correspondant aux critères retenus, comme dans le *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, cité plus haut, qui comprend 1200 notices individuelles, une vingtaine de notices collectives et une cinquantaine relative à des communautés. Le site du [Musée national de l'histoire de l'immigration](#) est quant à lui riche en informations complémentaires. Bien d'autres sources existent, relatives à différentes

4. Marie-Claude Blanc-Chaléard, Pascal Ory (dir.), *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, 2013.

5. Pascal Blanchard (dir.), *Portraits de France*, Ministère de la Ville, 2021, p.14.



échelles territoriales. Dans *Nantais venus d'ailleurs, Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours*, ouvrage dirigé par Alain Croix, le cadre de référence est celui de la ville. Il peut aussi être départemental ou régional avec, par exemple, la présence forte de Polonais d'origine dans le Nord.

Le matériau est donc considérable. On pourra puiser dans telle ou telle source, tout en sachant que chacune est constituée selon une logique propre, valorisant parfois tel ou tel critère, tel ou tel thème ou période. Il faudra croiser les sources, être inventif dans l'approche, mais aussi rigoureux et juste. Car, issues ou non de la diversité, toutes les personnalités que l'on pourra retenir ont forcément leur part d'ombre et de lumière, à tout le moins leur complexité.

■ AXES DE RÉFLEXION

Contribuer à la richesse de notre histoire et participer dans son domaine à l'influence et au rayonnement de la France n'implique pas l'oubli de ses origines. Les identités sont généralement composites. Le dispositif pédagogique *Portraits de France*, dès le cycle 3, fait résonner la découverte de l'altérité avec notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. Il s'agit de penser l'association, l'emboîtement, l'enrichissement réciproque d'identités subsumées par leur insertion volontaire dans la nation France ou leur engagement construit dans ce pays⁶ ou au nom des valeurs qu'il porte depuis la Révolution française. Certaines figures de la diversité font déjà partie de notre Panthéon national. D'autres y sont entrées après avoir été longtemps occultées, certaines ont au contraire été largement oubliées après avoir été célébrées. Les questions mémorielles peuvent ainsi être interrogées dans le cadre de ce travail.

■ ENJEUX PÉDAGOGIQUES

À travers la mise en avant de ces figures, ce projet porte en lui des enjeux éducatifs : leurs parcours, leurs engagements, leurs accomplissements et leurs liens parfois complexes avec la France en font des supports privilégiés pour une réflexion dans de nombreux domaines, mais aussi dans une perspective civique.

Tous les enseignements (de l'école primaire au lycée), toutes les disciplines, tous les établissements (d'enseignement général, professionnel et technologique, ainsi que les centres de formation d'apprentis) sont concernés. Des liens peuvent être tissés avec les parcours éducatifs, comme le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturelle. L'approche interdisciplinaire est à privilégier, notamment dans le cadre d'une démarche de projet. En relation avec les programmes, *Portraits de France* doit favoriser l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

■ DÉCLINAISONS PÉDAGOGIQUES

Le but de ce projet est de faire réaliser des productions aux élèves autour des figures mises en avant dans *Portraits de France*. Le format de ces travaux, individuels ou collectifs, est libre (exposé, présentation numérique interactive, diaporama, œuvre artistique, film...). Les sources utilisées devront être présentées en annexe. Le projet

6. Pascal Blanchard (dir.), *Portraits de France*, Ministère de la Ville, 2021, p.18



pédagogique peut se dérouler sur une période ou la totalité de l'année scolaire (par exemple, concerner le projet de l'année en EMC au lycée). Il peut faire l'objet d'une présentation à l'épreuve du Grand oral du baccalauréat, entrer en résonance avec le chef-d'œuvre et s'inscrire dans la co-intervention pour l'enseignement professionnel. **Portraits de France** peut aussi trouver sa place dans le cadre des concours scolaires, comme le Concours national de la Résistance et de la Déportation ou celui de la Flamme de l'égalité.

Les chefs d'établissement pourront transmettre les projets leur paraissant les plus remarquables aux référents académiques « mémoire et citoyenneté », avant leur remontée à l'échelle nationale selon un calendrier qui sera prochainement arrêté, pour la journée d'hommage prévue le 4 avril 2022 au Panthéon.

DES PROJETS PÉDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES

Le projet s'inscrit dans le cadre des programmes scolaires selon des modalités de mise en œuvre multiples, au choix des professeurs et des élèves. Il peut constituer un sujet d'étude en soi, ou servir à contextualiser et illustrer un parcours d'apprentissage.

Le professeur peut avoir recours à différentes démarches et aborder les personnalités de manière individuelle ou dans le cadre de regards croisés. Par exemple, les figures de Toussaint Louverture, Louis Delgrès, Suzanna Belair, du chevalier de Saint-Georges ou de Cyrille Bissette, contribuent à comprendre le rôle de l'Outre-mer dans les combats pour l'abolition de l'esclavage.

Le choix des personnalités étudiées peut également être mis en perspective avec des personnalités historiques dont le rôle pour la France est plus connu et reconnu : pensons par exemple aux rapports que l'on pourrait établir entre Charles de Gaulle et Gaston Monnerville, président du Sénat de 1958 à 1968.

Qu'il s'agisse d'itinéraires individuels ou collectifs, il est possible d'entrer dans le parcours pédagogique par de multiples pistes, elles-mêmes susceptibles de croisements :

- des périodes (les guerres mondiales, les Trente glorieuses, la III^e République, le Second Empire...),
- des domaines (les arts, la politique, les sciences...),
- des groupes et mouvements (un mouvement artistique comme le surréalisme), catégories distinctives (les Compagnons de la Libération...),
- des métiers et groupements professionnels (universitaires, journalistes, stylistes),
- des valeurs (la liberté, l'égalité, l'engagement).



SUGGESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

Ce tableau reste indicatif, l'éventail des possibles étant extrêmement large.

TITRE DU CORPUS / PROJET	
La ou les personnalité(s) retenue(s)	Repères biographiques Itinéraire(s) Apports de la ou des personnalités retenue(s) dans son (leurs) domaine(s) (science, art, sport, armée...) La ou les personnalités retenue(s) dans son (leurs) rapport(s) à la France Identification des critères conduisant à choisir telle(s) ou telles(s) personnalité(s) Réflexion sur les notions et problématiques qui vont structurer le travail
Démarche choisie	Travail sur une personnalité seule Travail sur plusieurs personnalités traitées séparément par différents groupes d'élèves Travail sur un groupe de personnalités autour d'un thème identifié
Lien avec les programmes	Quel(s) niveau(x) d'enseignement ? Quel type (enseignement général, optionnel ou de spécialité, discipline, parcours éducatif, concours scolaire...)? Références précises à un ou des éléments de programme(s)
Disciplines associées	Implication de plusieurs disciplines (EMC/Histoire/Lettre/EPS...) Multiplicité des supports et modes de documentation – rôle du professeur documentaliste
Cadre d'intervention, démarche, niveau d'intervention	Le cours, la discipline, l'enseignement Un enseignement transversal Un projet de classe / interclasse (y compris liaison cycle 3) À l'échelle d'un établissement (notamment dans le cadre des actions portés par le CESC)
Documentation/argumentation	Lister, recueillir, croiser et analyser des sources de nature différente (témoignages du temps et d'aujourd'hui, travaux de chercheurs...) Travailler sur des termes, concepts, notions... Travailler la précision, la cohérence, la richesse de l'argumentation
Productions envisagées	Tous types de productions Modalités d'appropriation par les élèves : suivre un parcours particulier (éducatif, citoyen, artistique et culturel), un individu, écrire à la première personne ce parcours, Grand oral, insertion du projet dans un cours, chef d'œuvre... Modalités de partage de la ou des productions au sein de l'établissement (podcasts, capsules vidéo, affichage, ENT...)

